

## Lettre ouverte au Président Sarkozy

### Journée internationale des droits de l'Homme : le respect des droits de l'homme en Libye à la lumière de la visite du Président Kadhafi à Paris

Lundi 10 décembre 2007,

La Ligue libyenne des droits de l'Homme, une ONG en exil membre de La Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) ainsi que du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme, et la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) ont l'honneur de s'adresser directement à vous, à l'occasion de la visite du président Kadhafi à Paris et les entretiens que vous allez avoir avec lui et que nous espérons fructueux.

Nous sommes persuadés, Monsieur le Président, que la paix et la réalisation des droits de l'homme dans la région méditerranéenne sont des sujets de préoccupations majeurs pour la France, la Libye ainsi que pour les autres pays. Elles revêtent l'une et l'autre une extrême importance, la première apporte des garanties crédibles quant à la paix dans notre région et la protection du droit à la vie, tandis que la seconde crée les conditions propices au plein épanouissement des facultés créatrices de l'homme. Il s'ensuit logiquement qu'il y va de l'intérêt légitime de tous de se préoccuper des droits de l'Homme, et de se pencher également sur d'autres facteurs connexes susceptibles d'y contribuer.

Nous sommes aussi persuadés, Monsieur le Président, que la paix et les droits de l'Homme ne peuvent se consolider que dans un environnement propice. Ils sont indissociables et leur préservation, leur protection et leur promotion sont tributaires d'éléments communs qui sont la démocratie, et la liberté. Aucun pays ne peut assurer la paix s'il n'est lui-même une société démocratique. Les philosophies et les politiques, telles qu'articulées et poursuivies par le gouvernement libyen dans le domaine des droits de l'Homme, sont fondées essentiellement sur la violence et l'intimidation de ceux qui osent encore penser autrement que le discours officiel. Elles propagent l'intolérance, détruisent les nobles aspirations de l'homme et sont la négation des valeurs humaines qui sont à la base même des droits de l'Homme et de la paix.

Monsieur le Président,

La Libye a connu au cours des trois dernières décennies des violations graves des droits de l'Homme directement entreprises ou tolérées par un pouvoir dont la structure se prête à tous les abus. Cette structure se caractérise essentiellement par sa concentration exceptionnelle entre les mains d'un très petit nombre de personnes autour du président Kadhafi, le Leader, qui n'a jamais été élu. Le Leader est président à vie et ne peut être destitué. Il est le Chef de l'Etat, le Commandant en Chef des Forces armées et le Leader des Comités révolutionnaires. Le leader est officiellement au dessus des lois et est, par conséquent, responsable de rien, ne rend compte à personne et à aucune institution. Il n'est responsable ni devant le peuple ni devant un parlement qui, par ailleurs, n'existe pas. Toutes les institutions de l'Etat, y compris les ministres et les hauts fonctionnaires, sont responsables individuellement devant lui et c'est à lui seul qu'ils rendent compte de leur activité.

Le Président Kadhafi gouverne le pays par l'intermédiaire d'un parti dirigeant « révolutionnaire », le Parti des Comités Révolutionnaires dont l'hégémonie ne laisse effectivement aucune marge pour le libre choix des citoyens et s'assure qu'une idéologie controversée mais déterminée soit reflétée dans tous les rouages de l'Etat. Ses membres se sont servis de la structure « unique » de l'Etat pour consolider un ordre qui ne permet la jouissance pratiquement d'aucun droit de l'Homme ni d'aucune liberté. Il est difficile, considérant le quadrillage du pays par des réseaux parallèles d'informateurs, composés notamment de membres de tribus, d'amis et de parents mis en place dans le pays et l'existence de services de sécurité qui s'immiscent dans les affaires les plus privées de l'individu, d'évoquer la jouissance d'une liberté quelconque en Libye. Les abus du pouvoir sont permanents.

Monsieur Le Président,

La Libye s'est finalement ouverte à l'étranger comme la visite du Président Kadhafi l'atteste. Oui la Libye s'est finalement ouverte pour les marchands d'armes, les compagnies pétrolières, les holdings et les trusts mais pas aux libyens. Les Libyens continuent à être jugés par une justice totalement au service du régime. Ils continuent de ne pas jouir de leurs droits humains les plus élémentaires tels que le droit de choisir librement leur gouvernement dans des élections générales libres, périodiques, et par bulletin secret. Ils continuent d'être privés de leur droit à la liberté d'expression, à la liberté d'association, à une éducation moderne et à une médecine adéquate. Le salaire moyen du libyen s'est dramatiquement effrité depuis 1981, date du dernier ajustement salarial, d'une manière désastreuse de telle manière que le **salaire mensuel** moyen n'est que de l'ordre de 150 euros par mois.

La Ligue libyenne des droits de l'Homme et la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme sont convaincues que la Libye, malgré la prétendue ouverture, continuera à être un gouvernement imprévisible à moins que cette ouverture vers l'extérieur ne soit enfin suivie par une ouverture vers l'intérieur. Le système politique autoritaire libyen n'est pas seulement anti-démocratique mais, plus grave encore, n'a pas la volonté de se démocratiser. Le système persiste dans sa fuite en avant en méprisant toute opposition et en refusant tout dialogue libre avec ses opposants généralement qualifiés de "chiens errants". Les prisons reçoivent chaque jour des nouveaux prisonniers de conscience et des nouvelles arrestations sont opérées presque quotidiennement. Une protestation dans la prison de Busleem en juin 1996, pour absence de minimum d'hygiène, s'est soldée par le massacre terrible de 1 200 prisonniers. Un simple appel pour le respect du droit à la liberté d'expression s'est soldé en février 2007 par l'arrestation de ses 12 signataires. Ils sont toujours en prison dans des conditions déplorables.

Il est important que la France sache, à la veille de la visite du Président Kadhafi, que la Libye est toujours gouvernée par la même structure et que les droits inhérents à un système de gouvernement démocratique tels que le droit à la liberté d'expression, à la liberté d'association, de réunion, d'information, etc. n'existent pas et doivent être rétablis et surtout garantis à tous les libyens. A cet égard la volonté du peuple doit redevenir le fondement du pouvoir comme il est stipulé dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Il est impératif, pour l'instauration de la démocratie, la stabilité et la sécurité en Libye, synonyme de paix dans la région, qu'une constitution démocratique, qui fasse de la volonté du peuple librement exprimée, par un vote secret et au suffrage universel, le fondement de tout pouvoir et la source de toute légitimité.

La Ligue libyenne des droits de l'Homme et la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme comptent beaucoup sur la consolidation de la coopération franco-libyenne qui, à notre avis, n'a de sens que si elle fait du respect des droits de l'homme en Libye un sujet central. Il ne fait pas de doute que ceci exige des réformes profondes de l'Etat libyen dont les structures actuelles ne peuvent garantir ni le respect des droits humains, ni même la consolidation de la coopération franco-libyenne.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos profonds respects

Soliman Bouchiguir  
Secrétaire Général de la LLHR

Souhayr Belhassen  
Présidente de la FIDH

Contacts Presse :

FIDH  
Gaël Grilhot/Karine Appy + 33 1 43 55 25 18

Ligue libyenne des droits de l'Homme  
Tel: 004179 742 8470  
Tel. 00491716458278  
Allibyah@yahoo.com